

Structure spatiale

Le mot structure vient du latin *struere* qui signifie construire, agencer, et contient l'idée d'une chose organisée. Il existe des structures spatiales, parce que l'espace géographique n'est pas constitué d'un ensemble de lieux uniques, occupant des localisations aléatoires. Les choix successifs des acteurs, et plus largement, les réponses apportées par les sociétés au problème de la maîtrise de l'espace, répondent à certaines logiques, même si la superposition et l'imbrication de ces logiques en rend la lisibilité plus ou moins évidente.

Le géographe interprète les régularités dans la distribution et la répartition des objets géographiques à la surface de la Terre. Ces arrangements spatiaux qui constituent les structures spatiales, sont des résultantes, la plupart du temps non-intentionnelles mais dont la stabilité relative finit par s'imposer aux acteurs.

Cependant, une structure spatiale ne doit pas être interprétée dans un sens uniquement géographique ou morphologique. Une structure spatiale n'est complètement décrite que si, au-delà de la forme prise par l'arrangement des objets, on est en mesure de cerner les interdépendances entre ces derniers. Un pôle, correspond certes, à une concentration de population et d'activités représentée par un point plus gros sur une carte, il est aussi un lieu d'attraction et de diffusion. Les relations qu'il entretient avec les autres lieux entrent dans la définition de sa [situation](#) et de ses attributs.

Si l'on considère l'espace géographique comme un ensemble d'éléments en interactions, la structure spatiale doit être comprise, comme le principe d'organisation de l'entité géographique étudiée, lequel se matérialise par une forme (axe, gradient, pôle, etc). Par là, les structures spatiales appartiennent au champ théorique de la systématique et de la modélisation. Dans le domaine de la géographie, la combinaison de plusieurs structures élémentaires, appelées chorèmes, produit un modèle graphique.

Bibliographie